

# COMPTE-RENDU de la REUNION

## Du Mercredi 27 juin 2018

Convocation le 18 juin 2018

Le mercredi 27 juin 2018, le Conseil Municipal s'est réuni à 20 heures légalement convoqué au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur ALLOUCHERY Jean-Marie, le Maire.

Tous présents

Mme DRAVIGNY Gaëlle, a été élue secrétaire de séance.

### Compte rendu réunions du 17 mai 2018

Après lecture du compte-rendu, celui-ci est validé par le conseil municipal.

### ONF – Plateforme

#### ***Délibération n° 22.2018 Coupes de bois dans la forêt communale de Chamery – additif à l'assiette 2018***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**1** - Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année **2018** présenté ci-après

**2** – Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à leur désignation et à leur mobilisation selon les destinations retenues ci-après

Parcelle (unité de gestion)	Surface (à désigner)	Type de coupe	Coupe prévue oui/non (a)	Destination			Produits à délivrer si délivrance partielle		
				Vente intégrale	Délivrance intégrale	Vente et délivrance partielles	Houppiers oui/non	Petits diamètres oui/non	Diamètre vente (b)
1	2,3	IRR	Oui	X					

**3** – Laisse à l'Office National des Forêts le soin d'organiser au mieux la vente de cette coupe de Bois **sur Pied**, en 2018

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

#### ***Délibération n° 23.2018 – création d'une place de dépôt***

Vu le devis estimatif proposé par l'Office National des Forêts pour la création d'une place de dépôt dans la parcelle forestière n°8 en bordure de la Route Départementale 22

Considérant que cet équipement indispensable pour accueillir en toute sécurité les transporteurs de bois issus des futures exploitations en Forêt Communale, fait supposer des ventes à un meilleur tarif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- Accepte le Devis estimatif proposé par l'ONF (autofinancement de la commune 14 046.60€ HT)
- Laisse le soin à l'ONF de mener les démarches nécessaires en demandant l'autorisation pour un raccordement de voirie auprès du Conseil Départemental, permettant aussitôt de déposer un dossier pour une aide à hauteur de 50% cette année 2018.
- Autorise monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au dossier.
- Cette dépense sera inscrite au budget 2018, compte 21578

### *Maison 28a rue de la Vigneulle*

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rencontré Monsieur VANDAME au sujet du rachat de la cuisine équipée et que celui-ci accepte de la céder pour un montant de 1500€. Le conseil municipal accepte de racheter la cuisine pour 1500€.

### *Projet extension atelier municipal*

Messieurs HANON et DEMAGNY ont rencontré les entreprises THEVENIN, FRANPAZ et BAUDOUX pour donner forme au projet d'extension de l'atelier municipal.

Un projet et un devis comprenant la charpente, le bardage, les portes et la maçonnerie ont été fournis par chacune des entreprises.

- Montant du devis de l'entreprise THEVENIN : 83 272€ HT
- Montant du devis de l'entreprise FRANPAZ : 89 514€ HT
- Montant du devis de l'entreprise BAUDOUX : 76 380€ HT

Le projet de l'entreprise BAUDOUX retient l'attention du conseil municipal. Cependant des modifications devront être apportées : l'agrandissement du local de stockage de la salle polyvalente (ce local est au maximum de sa capacité de stockage) et la fermeture du hangar donnant sur l'espace bétonné.

Messieurs HANON ET DEMAGNY contacteront l'entreprise BAUDOUX pour finaliser ces modifications. Le nouveau projet sera étudié à la prochaine réunion de conseil.

### *Acquisition tracteur tondeuse*

#### *Délibération n° 24.2018*

Vu les devis estimatif proposés la commission voirie pour l'achat d'un tracteur tondeuse à savoir :

- Entreprise PM PRO : John Deere 14 100€ HT
- Entreprise COLLARD: John Deere 12 761.39€ HT
- Entreprise ROCHA : Kubota 12 326.65€ HT
- Entreprise RAVILLON: Iseki 15 050€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- Accepte le Devis estimatif de l'entreprise ROCHA pour un tracteur tondeuse de marque Kubota pour un montant de 12 326.65€ HT
- Autorise monsieur le Maire à signer le devis.

Conseil municipal du jeudi 17 mai 2018

- Cette dépense sera inscrite au budget 2018, compte 2188

## Communauté Urbaine du Grand Reims

### **Délibération n° 25.2018 - mise à disposition bâtiments communaux à usage d'école au profit de la CU du Grand Reims.**

Monsieur le Maire présente un projet de convention de mise à disposition au profit de la CU du Grand Reims.

Dans le cadre de ses compétences, la communauté urbaine du Grand Reims souhaite disposer de locaux à usage d'école de la commune de Chamery.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- Autorise monsieur le Maire à signer la convention avec la communauté urbaine du Grand Reims.
- La commune met à disposition du Grand Reims les locaux à usage de l'école à savoir :
  - 2 salles de classe
  - Sanitaire
  - Cour

Pour une superficie de 100m<sup>2</sup>.

## Questions diverses

### Réfection regard

Vu l'affaissement du caniveau grille au niveau de la jonction rue du voisin et du chemin rural de Chamery/Sermiers, celui-ci va être refait par M. VILAIN.

Un arrêté du Maire sera rédigé pour fermer la circulation pendant les travaux de réfection du caniveau grille à savoir du 9 au 16 juillet 2018.

### Projet mairie

Des bureaux d'étude vont être contactés pour un diagnostic du bâtiment.

### **Séance levée à 22h30**

Jean-Marie ALLOUCHERY

Régis HANON

Michel FRUIT

André DEMAGNY

Victorien GUERLET

Véronique LABBÉ

Gaëlle DRAVIGNY

Jacky GUILPIN

Jocelyne DRAVIGNY

Benjamin FENEUIL

Valérie DEZOTHEZ

